

# PROPOSITION EDUCATIVE DE L'INSTITUT CALASANCIEN

## **P. Faustino Míguez (1831-1925)**

La proposition pédagogique de l'INSTITUT CALASANCIEN FILLES DE LA DIVINE BERGÈRE, s'appuie sur la ligne pédagogique marquée par son fondateur P. Faustino Míguez.

Il est né à Acebedo del Río (Orense) le 24 mars 1831.

Sa famille, simple et chrétienne, et sa terre galicienne l'ont profondément marqué.

A dix-huit ans, il répond à l'appel du Seigneur et décide de le suivre parmi les enfants et les jeunes comme le fit un jour Joseph de Calasanz.

Le prêtre piariste a passé soixante-quinze ans de sa vie au service et des plus démunis et tout près d'eux.

Sensible à la douleur humaine, il souffre face à la maladie et fait tout son possible pour la combattre.

Homme de science et chercheur infatigable, il étudie et expérimente les propriétés curatives des plantes, qu'il applique aux malades.

## PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCOLE, LIEU D'ÉDUCATION

### I. L'ÉCOLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

#### 1. Réponse au droit à l'éducation.

Tout le monde a droit à l'éducation. L'école est une réponse sociale à ce droit. Elle complète l'action éducative de la famille, puisque les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont le droit préférentiel de choisir le type d'éducation et d'école qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

#### 2. La portée au droit à l'éducation.

Le droit à l'éducation implique le droit d'avoir accès à une école qui favorise le plein épanouissement de la personnalité de chaque élève, son insertion critique dans l'environnement social et sa préparation à la vie professionnelle.

#### 3. Au service de l'élève.

L'école est organisée comme un service à la personne de l'élève afin qu'il puisse connaître, interpréter et transformer le monde qui l'entoure, dans le but de construire une société qui facilite l'épanouissement de chacun.

4. Notre école dans une société plurielle.

L'école calasancienne se situe dans le cadre d'un pluralisme évident des options éducatives au sein de la société. Elle est proposée comme un véritable moyen de faciliter l'exercice de la liberté qui aide les parents à choisir le modèle d'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

5. Notre spécificité.

Dans le cadre de ce pluralisme scolaire légitime reconnu par la Constitution, notre École définit et présente publiquement le modèle éducatif qu'elle propose dans la spécificité de ses Centres.

## II. L'IDENTITÉ DE NOTRE ÉCOLE

- Centre ouvert à tous.

Notre école répond au désir d'éducation chrétienne exprimé par de nombreuses familles. Dans une attitude de respect, elle reste ouverte à tous ceux qui désirent le type d'éducation qui y est dispensé.

La tradition de l'Institut et les appels urgents de l'Église en faveur des pauvres exigent que nous donnions la préférence aux plus démunis.

- Centre de l'Église.

L'Église catholique, en tant que communauté de croyants, se rend présente au milieu du pluralisme culturel de notre société par le biais de ses propres institutions éducatives. Notre école, en tant que CENTRE D'ÉGLISE, remplit sa mission d'évangélisation, selon les orientations et les critères pastoraux de l'Église. Elle fonde son action éducative sur une conception chrétienne de l'homme et du monde, en contact étroit avec l'Église locale.

- Centre calasancien.

Suivant les directives du Père Faustino Míguez, fondateur de l'Institut, notre école est orientée vers la formation intégrale de la personne, sous la devise PIÉTÉ et LETTRES, Foi et culture selon le langage d'aujourd'hui.

Telles sont les caractéristiques particulières de l'Institut :

- Considérer l'enseignement comme un instrument au service de l'éducation intégrale : « Former pour toutes les circonstances de la vie ».
- Accueillir avec simplicité et fraternité tout ce qui s'y intègre.
- Créer une atmosphère familière et proche entre les membres de la communauté éducative.
- Aider à découvrir que l'ouverture à la transcendance est le fondement de notre espoir.
- Encourager la célébration joyeuse de la foi comme dimension de gratitude et de célébration.
- Vivre la spiritualité mariale comme un amour confié à Dieu dans l'abandon inconditionnel à nos frères.

## DEUXIÈME PARTIE - L'ÉDUCATION DANS NOTRE ÉCOLE

### III. UNE PROPOSITION D'ÉDUCATION INTÉGRALE.

- Concept d'homme.

Nous considérons l'homme comme le seigneur du monde et le fils de Dieu. Un être conscient, libre et responsable, fait pour la vérité, l'amour et la liberté et en constant processus d'amélioration.

#### 10. Au service de la personne dans son ensemble.

Notre proposition éducative tend au développement harmonieux de la personne de l'apprenant dans toutes ses dimensions.

Elle vise à :

- Aider à découvrir les possibilités physiques, intellectuelles et émotionnelles de la personne.
- Assurer la croissance de la dimension sociale à travers l'expérience de groupe. Promouvoir le développement de sa dimension éthique et transcendante.

#### 11. Une éducation au service de la société.

Notre communauté éducative est insérée dans la société et collabore à la construction d'un monde plus solidaire et plus fraternel. Elle s'engage à promouvoir les droits fondamentaux de l'homme et, de par sa foi, elle éclaire les grands problèmes qui touchent l'humanité.

#### 12. Enracinée dans la culture de notre temps.

Elle reprend l'héritage culturel du passé. Sur la base d'une attitude critique et créative, elle est ancrée dans la culture de notre temps et s'insère dans l'environnement socioculturel qui l'entoure.

#### 13. Basée sur une proposition cohérente de valeurs.

L'école calasancienne, à partir d'une échelle de valeurs évangéliques, prépare les élèves à être capables de faire des choix libres et responsables qui donnent un sens à leur vie.

### IV. L'ÉDUCATION DE LA FOI DANS NOTRE ÉCOLE.

#### 14. École ouverte à la transcendance.

Notre école transmet une conception du monde, de l'homme et de l'histoire, dans laquelle Jésus est le centre et l'Évangile la norme de vie. Dans cette perspective, nous cherchons à atteindre les objectifs de notre mission éducative.

#### 15. Éduquer intégralement dans la foi.

L'école calasancienne réalise son éducation à la foi sur la base d'un projet de pastorale éducative qui comprend l'éducation religieuse à l'école, la pratique sacramentelle, la catéchèse, l'expérience de la prière, l'éducation morale et l'engagement chrétien.

16. Elle annonce explicitement le message de Jésus.

Notre école annonce explicitement le message de salut de Jésus et essaie de le concrétiser dans l'école elle-même par le biais de relations et de structures façonnées par la vie chrétienne.

17. Elle éduque sur la base de la communauté et pour la communauté.

La communauté chrétienne est le point de référence et l'objectif fondamental à partir duquel nous réalisons l'éducation à la foi.

Dans les groupes d'approfondissement chrétien, nous initions et développons l'illumination communautaire de la foi.

18. Elle fait une synthèse entre la foi, la culture et la vie.

Tout l'enseignement dans notre école établit un dialogue entre la foi et le corps de connaissances, les valeurs, les attitudes et les comportements afin de réaliser une synthèse entre la foi et la culture, la foi et la vie.

19. Elle permet un choix personnel et libre.

Jésus-Christ et son message sont pour notre école le meilleur projet d'existence. Nous prenons la responsabilité de le présenter à nos étudiants afin qu'ils puissent faire un choix libre et personnel et engagé dans la foi chrétienne.

20. Elle donne la priorité aux valeurs éthiques dans la perspective de l'Évangile.

Notre proposition éducative comprend une référence explicite à certaines valeurs qui informent toute une conception de l'homme et l'aident à donner une interprétation du monde conforme à la foi.

21. Des valeurs qui enrichissent l'action éducative.

Notre école éduque à la conviction que l'homme vaut plus pour son être authentique que pour sa richesse matérielle.

Elle encourage l'honnêteté personnelle, la sincérité, la responsabilité dans le travail, comme un enrichissement pour la personne elle-même et une participation désintéressée au processus éducatif.

22. Elle éduque dans la liberté et pour la liberté.

Elle promeut une éducation à la liberté et encourage le respect de la liberté des autres. Elle favorise la libération intérieure des personnes instruites contre tous les types d'oppression, d'endoctrinement et de manipulation.

23. Elle est orientée vers la fraternité universelle.

Notre école éduque à la paix, à la solidarité, à la coexistence et à la fraternité entre les hommes et les femmes et entre les peuples dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de souplesse, à l'abri de toute forme de violence.

24. Elle encourage la responsabilité, la conscience sociale et l'engagement.

Elle éduque à la responsabilité personnelle et collective, au sens du devoir, à la prise de conscience des injustices sociales et à l'engagement en faveur d'une société plus juste et plus fraternelle.

25. Elle présente une vision positive de l'homme et de l'histoire.

Sur la base d'une vision positive de l'homme et de l'histoire, elle motive l'espoir et la joie qui constituent le climat de notre école.

26. Elle aide à découvrir un projet de vie.

Elle vise à guider et à accompagner les jeunes tout au long du processus éducatif dans la découverte et la réalisation de leur projet de vie, qui est réaliste et orienté vers les autres.

### TROISIÈME PARTIE - LE STYLE DE NOTRE ÉCOLE

#### V. NOTRE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE.

27. Nous formons une communauté éducative.

La communauté éducative de notre école est l'intégration harmonieuse de toutes les personnes qui participent à la vie de l'école : élèves, parents, enseignants, personnel non enseignant et l'école elle-même.

Nous concevons la communauté éducative comme une famille qui doit vivre ensemble, avec enthousiasme et de manière responsable, la grande tâche d'éduquer et d'être éduqué.

28. Les élèves, protagonistes actifs de leur éducation.

L'ÉLÈVE est le sujet de sa propre formation et le principal protagoniste de notre école, sa raison d'être et son stimulus.

Il participe activement, selon les exigences de son âge, à la vie de l'école. Il est personnellement engagé dans le bien commun et dans l'exercice de ses devoirs et de ses droits.

29. Nous encourageons les associations d'élèves.

Nous considérons que l'association des étudiants est positive et nous l'encourageons. Nous sommes conscients que le processus éducatif ne s'arrête pas au stade de l'école et nous nous occupons des anciens élèves, en maintenant des liens étroits avec eux.

30. Parents, premiers éducateurs et co-responsables du Centre.

Les PARENTS, premiers éducateurs de leurs enfants, sont conjointement responsables du maintien de la spécificité et de la réalisation du projet éducatif dans les valeurs duquel ils veulent que leurs enfants soient éduqués.

C'est pourquoi nous encourageons leur participation active à l'école ; nous nous occupons de la relation famille-école.

Nous encourageons le mouvement associatif des parents et favorisons leur formation continue.

31. Les enseignants, animateurs de l'éducation.

Les ENSEIGNANTS sont les principaux éducateurs des élèves de l'école. Ils aident l'élève à former sa personnalité et complètent l'action éducative des parents.

Ils collaborent à la préparation, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif.

Ils donnent à leur travail de formation le sens et la cohérence que la spécificité du Centre exige.

Ils interviennent activement dans l'école en participant aux organes établis dans le règlement intérieur.

32. Nous donnons la priorité à la formation continue.

Notre école donne la priorité à la formation permanente des enseignants, en tant que personnes, en tant que professionnels de l'éducation et en tant que croyants engagés dans l'action pastorale du Centre.

33. Notre école reconnaît le droit à la liberté académique.

Elle leur reconnaît le droit d'exercer la liberté académique « dans les limites de leur poste d'enseignant » ; limites qui sont déterminées par les caractéristiques du niveau d'enseignement dans lequel ils enseignent et par la spécificité de l'école.

Lors de la sélection du personnel enseignant, la spécificité définie dans ce document sera pris en compte.

34. Personnel non enseignant.

Le PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES constitue une partie importante de la communauté éducative et apporte une précieuse collaboration à l'entité, à la direction, aux enseignants, aux élèves et aux familles. Il participe à l'école par le biais des organes collégiaux correspondants, il est donc coresponsable de l'action éducative globale du Centre.

35. L'entité responsable garantit le service éducatif.

L'ENTITÉ TITULAIRE établit et donne une continuité aux principes qui définissent le type d'éducation de notre École.

Elle encourage l'action éducative globale du Centre, et apporte le patrimoine pédagogique hérité du Père Faustino Míguez, fondateur de l'Institut.

Elle assume la responsabilité ultime du Centre devant la société, les autorités publiques et l'ensemble de la communauté éducative.

Elle encourage la création d'un climat participatif qui rend possible la coresponsabilité.

36. Elle favorise les relations éducatives.

Notre communauté éducative favorise les relations interpersonnelles et la communication dans un climat de confiance et d'ouverture.

37. Éduquer à l'autonomie, à la collaboration et au dialogue.

Notre action éducative tend à faire en sorte que les élèves avancent progressivement sur le chemin de leur épanouissement. L'autonomie de chacun s'exprime dans sa capacité à prendre des décisions et à assumer des responsabilités. Nos relations éducatives sont basées sur un dialogue ouvert et profond entre toutes les composantes de la communauté éducative.

38. Elle est ouverte à la relation avec l'environnement.

Notre école est un centre de promotion culturelle et sociale de l'environnement dans lequel elle se trouve. Le dialogue entre l'école et l'environnement nous aide à être sensibles aux changements de la société, nous fait partager ses préoccupations et ses problèmes, participe activement à la recherche de solutions appropriées et nous incite à renouveler notre action éducative en fonction des exigences de l'époque.

## VI. LES CRITÈRES PÉDAGOGIQUES.

39. Notre style d'éducation.

Nous acceptons un style d'éducation selon la pensée pédagogique du P. Faustino Míguez, basé sur :

- le respect, la gentillesse et l'amour pour l'élève ;
- Autorité morale personnelle de l'éducateur, née de la compétence professionnelle dans le domaine de l'éducation, de la science et de la pastorale.

40. Nous encourageons une éducation personnalisée.

L'éducation personnalisée implique : le respect de la personne de chaque élève, de ses particularités, du rythme de la maturation et du projet de vie.

Nous encourageons la stimulation personnelle de l'étudiant, comme aide à la croissance et au développement de ses capacités.

41. Nous encourageons le développement intellectuel.

Nous encourageons un travail intellectuel sérieux et rigoureux et nous essayons de faire en sorte que chaque étudiant atteigne le maximum de ses possibilités dans ce domaine.

42. Nous cultivons le travail en équipe.

Nous encourageons diverses formes de travail en équipe et, à travers elles, la coopération et la solidarité.

43. Nous encourageons une méthodologie active.

Nous encourageons une méthodologie active, progressive, ouverte et flexible dans notre école, capable d'intégrer les avancées pédagogiques à tout moment, afin de la maintenir constamment à jour.

44. Nous éduquons la capacité d'expression et de créativité.

Nous encourageons la capacité de compréhension et d'expression créative des étudiants dans les différentes formes de langage : expression verbale, écrite, plastique et dynamique, langage audiovisuel..., en équilibrant le travail théorique avec le travail manuel et technique.

45. Espaces d'intériorisation

Nous encourageons la recherche d'espaces intérieurs, nécessaires à l'auto-construction et à l'équilibre personnel dans une société plongée dans une atmosphère de dispersion.

46. Nous éduquons le sens critique

Nous développons progressivement le sens critique des étudiants, par rapport à la réalité sociale, culturelle et scientifique.

47. Nous éduquons au temps libre.

Nous encourageons toutes les activités scolaires et extra-scolaires qui favorisent l'éducation pendant le temps libre et éveillent les intérêts et les passe-temps en fonction des différents âges des élèves. Nous encourageons la formation de groupes et de mouvements de jeunes qui leur permettent d'approfondir leur foi dans un climat de joie et de prière.

48. Nous évaluons notre action éducative.

Un processus d'évaluation continue nous permet de vérifier le niveau de qualité de l'action éducative de notre école et devient un stimulant et une orientation constante dans l'amélioration de l'action éducative.

## VII. MODÈLE DE PARTICIPATION

49. La participation construit la communauté éducative.

Les membres de la communauté éducative accomplissent une tâche au service d'un objectif commun : la formation intégrale des étudiants. Pour atteindre cet objectif, la contribution de tous est nécessaire dans un climat d'acceptation et de respect mutuel, afin de construire notre communauté éducative.

50. Participation coresponsable.

Nous encourageons la contribution de chacun en fonction de ses propres possibilités et compétences. Le partage des mêmes critères éducatifs garantit l'unité et la cohérence de la communauté éducative et la participation coresponsable.

51. Les critères qui l'inspirent.

La participation des membres de la communauté éducative dans notre école est différenciée, puisque les domaines et les niveaux d'intervention sont divers selon les compétences. La cohérence avec le projet éducatif, la responsabilité, la subsidiarité et la représentativité sont les critères qui l'inspirent.



## 52. Une gestion coresponsable.

Notre école est organisée conformément à la législation en vigueur et son modèle de gestion garantit une meilleure réponse aux besoins de l'école. Le règlement intérieur précise les domaines et les niveaux de participation des différentes strates de la communauté éducative.

## 53. Le conseil de l'école.

Le CONSEIL DE L'ÉCOLE est l'organe collégial représentatif des différentes strates de la Communauté éducative. Ses membres agiront sur la base des dispositions de la présente Charte. Le bon fonctionnement du conseil d'école dépend de sa compétence, de sa disponibilité, de sa cohérence et de sa capacité d'engagement.

Le dialogue, la compréhension et le respect sont les voies qui mènent à la prise de décision.

## FILLES DE LA CIVINE BERGÈRE CALASANCIENNES

Sanlúcar de Barrameda (Cadix) a été le lieu choisi pour une nouvelle projection apostolique du père Faustino Míguez : l'éducation des filles. Faustino, comme un autre Calasanz, est impressionné par le spectacle des jeunes filles abandonnées, leur ignorance, leurs problèmes familiaux, leur avenir ; tout cela rentre dans son âme et il en ressent un choc vivant :

L'appel de Dieu à un nouveau service, celui de créer dans l'Église une congrégation d'éducateurs religieux avec l'esprit et le style pédagogique de Joseph de Calasanz.

La pensée éducative du père Faustino Míguez, éclaire tout le travail apostolique et pédagogique des Filles de la Divine Bergère.

Son action éducative s'étend aujourd'hui à travers l'Espagne, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, la Colombie, le Nicaragua, la Guinée équatoriale, l'Équateur, le Costa Rica et le Cameroun, sous la devise « PIÉTÉ et LETTRES », Foi et Culture dans le langage d'aujourd'hui.